



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> octobre 2010  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-cinquième session

Point 16 de l'ordre du jour

### **Le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain**

## **Rapport sur la mise en place d'un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain**

### *Résumé*

Le présent rapport sur le rôle des Nations Unies dans la promotion d'un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain est soumis en application de la résolution 62/213 de l'Assemblée générale. On y examine brièvement les éléments clés de ce nouvel ordre mondial, en soulignant ses points communs avec la Déclaration de Copenhague et la Déclaration du Millénaire. Le rapport contient une évaluation succincte des conséquences de l'inégalité pour le développement et examine les tendances récentes en matière d'inégalité ainsi que ses causes et ses conséquences pour le développement économique et social. En conclusion, il présente un certain nombre de recommandations pour faire face aux conséquences néfastes de l'inégalité pour le développement économique et social.



## I. Introduction

1. La proposition tendant à instaurer un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain a été émise pour la première fois par le Gouvernement du Guyana, lors du Sommet mondial pour le développement social qui s'est tenu à Copenhague en 1995, et a été appuyée depuis lors par diverses instances internationales, notamment par la Communauté des Caraïbes, le Mouvement des pays non alignés, le Sommet du Sud, l'Organisation de la Conférence islamique et le Groupe des 77.

2. Le concept d'un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain, qui a été abordé par l'Assemblée générale pour la première fois en 2000, à sa cinquante-cinquième session, vise à promouvoir une action multilatérale pour tenter de résoudre les problèmes de caractère mondial grâce à l'adoption d'un cadre global et intégré du développement. L'idée est d'intégrer les aspects économiques, environnementaux, sociaux, culturels et politiques du développement et d'en privilégier le caractère multidimensionnel, suivant une approche globale qui tienne compte des résultats du développement et permette de recenser les lacunes graves à combler.

3. Nombre des idées contenues dans le concept d'un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain se retrouvent également dans la Déclaration de Copenhague et le Programme d'action adoptés à l'issue du Sommet mondial pour le développement social, où les chefs d'État et de gouvernement ont traduit l'intention désormais générale de placer l'être humain au centre des objectifs du développement durable, de promouvoir l'emploi productif et de favoriser l'intégration sociale afin de construire des sociétés justes pour tous. Le Sommet mondial a également introduit le concept d'intégration sociale dans le discours politique international. L'intégration sociale, qui exige le respect des droits de l'homme, l'élimination de toutes les formes de discrimination, la garantie de chances égales et la satisfaction des besoins des groupes défavorisés et vulnérables, est l'un des aspects d'un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain.

4. Le concept d'un nouvel ordre mondial privilégiant l'humain fait également écho à l'idée maîtresse de la Déclaration du Millénaire, qui souligne la nécessité d'enrayer l'accroissement des disparités entre pays riches et pays pauvres et met l'accent sur le développement humain. Cela suppose une croissance équitable, l'élimination de la pauvreté, l'accroissement des possibilités d'emploi productif, la promotion de l'égalité entre les sexes et l'intégration sociale. Et cela exige une approche à long terme, axée sur l'être humain, qui vise à promouvoir le bien-être social et économique des populations. La place accordée au développement humain et à l'élimination des disparités entre riches et pauvres, tant entre pays qu'à l'intérieur d'un pays, est l'un des aspects les plus prometteurs de ce concept.

5. On trouvera dans le présent rapport une évaluation succincte des conséquences de l'inégalité pour le développement. On y examine les tendances récentes en matière d'inégalité ainsi que les causes et les conséquences des inégalités, tant à l'intérieur d'un pays qu'entre pays, pour le développement économique et social. Ce rapport est à lire en parallèle avec le *Rapport sur la situation sociale dans le monde en 2005 : la crise de l'inégalité*<sup>1</sup>, qui fait le tour complet de la question. L'édition

---

<sup>1</sup> *The Inequality Predicament: Report on the World Social Situation 2005* (La crise de l'inégalité : rapport sur la situation sociale dans le monde), publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.IV.5.

2006 du *Rapport sur le développement dans le monde : équité et développement*<sup>2</sup> examine également de manière exhaustive le problème de l'inégalité.

## II. Tendances en matière d'inégalité

6. L'inégalité est généralement considérée sous trois aspects. L'inégalité interne désigne les disparités entre riches et pauvres à l'intérieur d'un pays et peut être mesurée au niveau des individus ou des ménages. Deux autres dimensions de l'inégalité interne sont les disparités spatiales et horizontales, c'est-à-dire les disparités régionales (entre zones rurales et urbaines), et les iniquités entre groupes ethniques ou culturels. L'inégalité internationale désigne les écarts de revenu moyen entre pays. L'inégalité globale mesure l'inégalité entre les personnes ou les ménages à l'échelle mondiale.

7. S'il ne se dégage aucun consensus clair sur l'ampleur ou les tendances de l'inégalité globale, nul ne conteste qu'elle est trop élevée. Selon les estimations, les 5 % les plus riches de la population se partagent un tiers des revenus mondiaux, tandis que les 5 % les plus pauvres reçoivent à peine 0,2 %<sup>3</sup>. Les avis sont très partagés sur l'évolution de l'inégalité globale : selon certaines études, elle a augmenté au cours des dernières décennies, selon d'autres, elle a diminué. La divergence des conclusions des différentes études tient au choix des méthodes utilisées pour établir la répartition mondiale des revenus annuels<sup>4</sup>. Si l'écart entre le quintile le plus pauvre et le quintile le plus riche s'est resserré, en termes relatifs, entre 1980 et 2007, il s'est creusé en termes absolus.

8. Les résultats des récentes comparaisons directes entre les prix de 148 pays en 2005 ont donné lieu à une révision générale des taux de change à parité de pouvoir d'achat, en particulier pour la Chine et l'Inde. Recalculées à partir des nouvelles parités de pouvoir d'achat, les inégalités internationales et globales sont beaucoup plus fortes qu'on ne pensait. Cette révision des comparaisons de prix a conduit à revoir à la baisse les estimations du produit intérieur brut (PIB) de la Chine, de l'Inde et de plusieurs autres pays. Sur la base de ces nouveaux chiffres, l'indice de Gini mondial, qui mesure l'inégalité globale, est estimé à 70 au lieu de 65. Le décile le plus riche représente 57 % des revenus mondiaux, tandis que le quintile le plus pauvre se partage moins de 1 %<sup>5</sup>.

9. Selon de nombreuses études, les inégalités internes se sont creusées au cours des deux dernières décennies dans la plupart des pays<sup>6</sup>. Les écarts de revenu ont

<sup>2</sup> Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2006 : équité et développement* (New York, Banque mondiale et Oxford University Press, 2006).

<sup>3</sup> Branko Milanovic, « Global Income Inequality: What it is and why it matters », Département des affaires économiques et sociales, document de travail n° 26 (août 2006).

<sup>4</sup> Sudhir Anand et Paul Segal, « What do we know about global income inequality? », *Journal of Economic Literature*, vol. 46, n° 1 (2008)

<sup>5</sup> Branko Milanovic, « Global inequality recalculated: The effect of the new 2005 PPP estimates on global inequality », document de travail consacré à la recherche sur les politiques, n° 5061 (Washington, Banque mondiale, 2009).

<sup>6</sup> Institut international d'études sociales, *Rapport sur le travail dans le monde 2008 : les inégalités de revenu à l'heure de la mondialisation financière* (Genève, Organisation internationale du Travail, 2008); Udaya R. Wagle, « Does Low Inequality Cause Low Poverty? Evidence from High-Income and Developing Countries », *Poverty and Public Policy*, vol. 2, n° 3 (2010).

atteint un niveau inacceptable et continue d'augmenter dans de nombreux pays. La crise économique actuelle touche les catégories à revenu moyen ou faible de manière disproportionnée, ce qui contribue à creuser l'écart entre riches et pauvres. Les disparités entre régions augmentent également, en particulier dans les grands pays comme la Chine et l'Inde<sup>7</sup>. Dans certains pays, il existe des disparités entre différents groupes ethniques, religieux et culturels. Les inégalités entre les sexes, sous diverses formes, sont également très répandues dans le monde, les femmes se classant derrière les hommes dans la plupart des indicateurs de développement social.

10. Outre les trois formes d'inégalité susmentionnées, l'inégalité spatiale et horizontale est un problème grave dans de nombreux pays. Bien que beaucoup d'études portent sur l'inégalité de revenu entre les personnes, ou inégalité verticale, les inégalités entre groupes et régions peuvent être politiques, sociales et économiques. Il existe des différences culturelles dans la plupart des pays, et il est rare que tous les groupes culturels jouissent du même niveau de vie. Les disparités entre zones rurales et urbaines sont une forme importante de différenciation spatiale liée aux disparités en matière de possibilités économiques et de ressources, contribuant donc à des iniquités. Les mouvements migratoires mondiaux ont mis en lumière l'inégalité horizontale; le rapprochement, dans la vie et dans le travail, d'individus de cultures différentes fait vraiment prendre conscience des inégalités entre différents groupes<sup>8</sup>.

11. Les inégalités entre les sexes perdurent dans la vie sociale, économique et politique. Bien que l'écart entre les taux de scolarisation primaire des filles et des garçons se resserre, le retard de scolarisation secondaire des filles reste un problème dans de nombreuses régions en développement. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à occuper un emploi rémunéré, et dans la plupart des régions en développement, ce sont souvent les femmes qui doivent se contenter d'un emploi précaire. On note cependant un accroissement de la représentation des femmes dans les parlements nationaux, notamment dans les pays qui ont adopté un système de quota pour les femmes ou des politiques analogues. À l'échelle mondiale, le pourcentage de parlementaires qui sont des femmes a progressé de 11 % en 1995 à 19 % en 2010, soit un accroissement de 67 %<sup>9</sup>.

12. Les filles souffrent davantage d'un niveau élevé d'inégalité que les garçons. Si le taux de scolarisation des enfants vivant dans la pauvreté, garçons comme filles, est moins élevé que celui des enfants issus d'un milieu plus aisé, l'écart entre garçons et filles est beaucoup plus marqué dans le premier groupe que dans le second<sup>9</sup>.

<sup>7</sup> Branko Milanovic, « Half a World: Regional inequality in five great federations », *Journal of the Asia Pacific Economy*, vol. 10, n° 4 (2005); Parthapratim Pal et Jayati Ghosh, « Inequality in India: A survey of recent trends », Département des affaires économiques et sociales, document de travail n° 45 (2007); Shenggen Fan, Ravi Kanbur et Xiaobo Zhang, directeurs de publication, *Regional Inequality in China: Trends, Explanations and Policy Responses* (Routledge, 2008).

<sup>8</sup> Frances Stewart, « Horizontal Inequalities: A neglected dimension of development », Centre de recherche sur l'inégalité, la sécurité humaine et l'ethnicité, document de travail n° 1 (2006). Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.crise.ox.ac.uk/pubs/workingpaper1.pdf>.

<sup>9</sup> *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2010* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.I.7).

13. Pendant la période 1990-2000<sup>10</sup>, les inégalités de revenu ont augmenté dans plus des deux tiers des pays pour lesquels des données étaient disponibles. Les écarts de revenu étaient moins prononcés, en moyenne, dans les pays développés que dans les pays en développement, mais la République de Corée, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les États-Unis d'Amérique affichaient des niveaux d'inégalité proches des niveaux les plus élevés d'autres régions. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, les inégalités se sont fortement accentuées en Chine et en République démocratique populaire lao au cours de la décennie. Elles se sont également creusées dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale<sup>11</sup>. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, la Bolivie et la Colombie ont enregistré les plus fortes hausses, le Panama ayant le niveau le plus élevé d'inégalité des revenus.

14. Bien que les inégalités se creusent dans la plupart des pays, certains sont parvenus à réduire l'inégalité des revenus. Parmi les quelques pays du Moyen-Orient pour lesquels des données sont disponibles, le Yémen et la Jordanie ont enregistré un recul de l'inégalité. En Afrique subsaharienne, l'inégalité a diminué dans près des deux tiers des pays pour lesquels des données sont disponibles, mais elle reste parmi les plus prononcées du monde<sup>12</sup>. En Europe, l'Allemagne, le Danemark, la France et la Suisse ont enregistré un recul de l'inégalité, tandis qu'en Asie et dans le Pacifique, le Cambodge et les Philippines ont connu un modeste recul. Le Guyana a le niveau le plus bas d'inégalité des revenus de la région Amérique latine et Caraïbes.

15. L'écart salarial entre les 10 % de travailleurs ayant les salaires les plus élevés et les 10 % ayant les salaires les moins élevés s'est creusé dans 18 pays sur 27. Cet écart est le plus prononcé au Brésil, en Chine, en Inde et aux États-Unis, et le plus faible dans les pays scandinaves et en Belgique.

16. S'il reste encore à apprécier pleinement l'effet global de la crise financière et économique sur les niveaux d'inégalité, on peut s'attendre à ce que les inégalités augmentent à l'intérieur des pays si les groupes à revenu moyen et à faible revenu continuent de subir de manière disproportionnée les conséquences des crises. Les pauvres sont ceux qui se ressentent le plus d'une augmentation des prix des produits de base tels que les denrées alimentaires parce qu'ils y consacrent la plus grande partie de leur revenu.

17. L'inégalité internationale mesure les écarts entre pays. Les disparités économiques entre pays riches et pays pauvres sont énormes. Selon le *Rapport mondial sur le développement humain 2004 : la liberté culturelle dans un monde diversifié*, publié par le Programme des Nations Unies pour le développement, le PIB par habitant était de 24 806 dollars, 4 269 dollars et 1 184 dollars (mesuré en parité de pouvoir d'achat), respectivement, dans les pays situés en haut, au milieu et en bas de l'échelle du développement humain. Selon une étude réalisée par l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, de

<sup>10</sup> Cette période, choisie pour des raisons de disponibilité des données, donne l'image la plus exhaustive des différences entre régions.

<sup>11</sup> La Fédération de Russie, le Kazakhstan et la Slovaquie sont les seuls pays de la région à ne pas avoir enregistré un accroissement des inégalités durant la période 1990-2000.

<sup>12</sup> Institut international d'études sociales, *Rapport sur le travail dans le monde 2008 : les inégalités de revenus à l'heure de la mondialisation financière* (Genève, Organisation internationale du Travail, 2008).

l'Université des Nations Unies, 1 % des adultes les plus riches du monde possédait 40 % des avoirs mondiaux en 2000 et 10 % des adultes les plus riches se partageaient 85 % du total à l'échelle mondiale, tandis que la moitié de la population adulte mondiale la plus défavorisée possédait à peine 1 % des richesses mondiales<sup>13</sup>.

18. Si l'on pondère les pays par leur population, les inégalités entre pays ont reculé depuis 2001, en grande partie à cause de l'augmentation du revenu par habitant en Inde et en Chine et de l'accélération de la croissance en Afrique, en Amérique latine et en Europe centrale et orientale. Mais si l'on traite les pays de la même manière, les écarts se sont creusés<sup>14</sup>.

19. La crise économique a provoqué un ralentissement de la croissance plus fort, en moyenne, dans les pays riches que dans les pays pauvres. Il se pourrait donc que la crise contribue au recul des inégalités internationales, même si les inégalités internes continuent de se creuser. Mais l'impact ultime de la crise économique et financière sur l'inégalité internationale reste à voir.

### III. Les causes de l'inégalité

20. La mondialisation, la déréglementation et la libéralisation sont considérées comme les principaux facteurs qui contribuent à l'accroissement des inégalités de revenu<sup>15</sup>. En l'absence d'arrangements commerciaux équitables pour les pays en développement, les secteurs agricoles ont du mal à soutenir la concurrence de leurs homologues subventionnés dans les pays développés, ce qui maintient l'inégalité mondiale à un niveau inacceptable.

21. Il y a des raisons de penser que la mondialisation financière a en partie contribué à l'accroissement des inégalités de revenu, les crises devenant plus fréquentes du fait de l'augmentation du risque<sup>16</sup>. Selon des études récentes sur l'impact des crises systémiques sur l'inégalité, ces crises ont pour effet de faire reculer la part de revenu des 40 % de travailleurs les moins bien rémunérés et d'accroître celle des 20 % de travailleurs les mieux rémunérés<sup>16</sup>. L'une des principales raisons est que, durant la phase de reprise, les employeurs et les travailleurs renégocient généralement les conditions d'emploi. Les crises ayant tendance à renforcer le pouvoir de négociation des employeurs, cela contribue à maintenir les salaires à un bas niveau. Les effets négatifs des crises sur l'emploi et les revenus ont été exacerbés par les politiques macroéconomiques très restrictives

<sup>13</sup> James B. Davies, Susanna Sandström, Anthony Shorrocks et Edward N. Wolff, « The World Distribution of Household Wealth », Université des Nations Unies, Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, document de réflexion n° 2008/03 (2008).

<sup>14</sup> François Bourguignon, Victoria Levin et David Rosenblatt, « Declining International Inequality and Economic Divergence: Reviewing the evidence through different lenses », *Économie Internationale*, vol. 100, n° 4 (2004).

<sup>15</sup> Voir *The Inequality Predicament: Report on the world social situation 2005*, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.IV.5; et Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain 2005 – la coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités* (New York, Oxford University Press, 2005).

<sup>16</sup> Nathan Fiala, « Unequal Growth: How systematic economic crises increase inequality » (2009). Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.nathanfiala.com/Unequal%20Growth%20How%20Systemic%20Economic%20Crisis%20Increases%20Inequality.pdf>.

ou procycliques adoptées au cours des trois dernières décennies pour maintenir l'inflation à un très bas niveau en toute circonstance. L'absence d'une protection sociale adéquate a également contribué à l'insécurité et aux inégalités économiques.

22. Il est généralement admis que l'augmentation du niveau de qualification requis pour de nombreux emplois a contribué à l'accroissement des inégalités, du fait que les emplois non qualifiés disparaissent ou partent à l'étranger. Selon une étude réalisée par l'Institut international d'études sociales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'inégalité augmente sous l'effet de facteurs économiques tels que les changements induits par la technologie dans la demande de main-d'œuvre qualifiée, l'investissement étranger direct et la libéralisation tarifaire. À noter que, selon la même étude, le capital humain, mesuré en nombre d'années d'études, réduit les inégalités<sup>12</sup>.

23. Il apparaît clairement que la privatisation peut aussi accroître les inégalités du fait de la cession de biens publics au secteur privé. Dans la plupart des cas, l'effet immédiat de la privatisation est la perte d'emplois. Cela ne tient pas seulement au fait que les entreprises publiques ont tendance à être en sureffectif, mais aussi au fait que les nouveaux propriétaires préfèrent généralement démarrer avec moins d'employés que nécessaire, afin de garder une plus grande marge de manœuvre. En outre, les changements liés à la privatisation ont des effets d'entraînement et de multiplication. Les conditions d'emploi peuvent s'en ressentir dans les activités en aval comme en amont, ainsi que dans la communauté locale, en raison des effets indirects des revenus des travailleurs sur la demande – en particulier en l'absence d'une protection sociale adéquate – et des coupes sombres dans les dépenses publiques sociales.

24. Dans les années 90, la privatisation des infrastructures était généralement considérée comme un choix valable pour remplacer les entreprises de services publics, et l'investissement privé a augmenté dans le secteur des infrastructures des pays en développement. La privatisation était censée améliorer les rendements et l'accès. Cet objectif a souvent été atteint, mais dans certains cas, faute d'une réglementation suffisante, la privatisation a réduit l'accès des pauvres aux services publics et creusé les inégalités<sup>12</sup>. Selon une étude de l'OIT, la privatisation des services d'utilité publique dans les pays en développement a sensiblement réduit les possibilités d'emploi, touchant dans certains cas jusqu'à 50 % de la main-d'œuvre<sup>17</sup>.

25. Le manque de possibilités d'emploi décent et une structure économique caractérisée par une faible productivité ont contribué à perpétuer les inégalités. La plupart des pays en développement ont maintenu les salaires à un bas niveau et progressivement assoupli les normes du travail pour attirer les investissements étrangers et rester compétitifs sur les marchés internationaux. Compte tenu de la baisse d'influence des syndicats, du relâchement des normes du travail et de la faible attention accordée au développement agricole au cours des dernières décennies, les personnes situées en bas de l'échelle des revenus ont de plus en plus de mal à améliorer leur situation.

---

<sup>17</sup> Organisation internationale du Travail, *Gestion de la privatisation et de la restructuration des services publics de l'eau, du gaz et de l'électricité* (Genève, 1999). Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/techmeet/tmpu99/tmpure2.htm>.

26. Même pendant la phase d'expansion économique qui a précédé la crise financière et économique mondiale toute récente, le rythme de la création d'emplois a été lent – une situation souvent décrite comme une « croissance sans emploi ». En même temps, dans la plupart des pays, les salaires réels n'augmentaient plus, tandis que les gains du personnel de direction, en particulier dans le secteur financier, augmentaient rapidement.

27. Dans de nombreux pays, les plus riches se sont enrichis. L'écart salarial entre les dirigeants et le travailleur moyen se creuse. En 2003, les dirigeants des 15 plus grandes entreprises américaines gagnaient 360 fois plus que le salaire moyen d'un employé. En 2007, ils gagnaient 500 fois plus<sup>12</sup>.

28. L'inégalité se transmet d'une génération à la suivante parce que les chances ne sont pas les mêmes pour tous. Les enfants issus de milieux défavorisés ont moins de possibilités de recevoir une éducation de qualité et sont en moins bonne santé parce qu'ils n'ont pas accès aux soins de santé. Face à cette inégalité des chances, les inégalités continueront à se transmettre de génération en génération si rien n'est fait pour les prévenir<sup>2</sup>.

29. La corruption contribue à l'inégalité dans la mesure où elle favorise un transfert disproportionné des ressources aux riches, et ce, au détriment des pauvres. Elle contribue aussi à l'inefficacité des services sociaux de base et empêche de répondre efficacement aux besoins des plus pauvres<sup>18</sup>.

#### **IV. Conséquences de l'inégalité pour le développement économique et social**

30. Il est généralement admis que des niveaux modérés d'inégalité peuvent favoriser la croissance économique et la création de richesse du fait que l'inégalité récompense l'effort, l'innovation et les résultats, et parce qu'elle incite à gagner en productivité. Toutefois, des inégalités excessives ont de nombreux effets préjudiciables et sont associées à des problèmes tels que montée du chômage, moindre contribution de la croissance à la réduction de la pauvreté, augmentation des taux moyens de criminalité, détérioration générale de l'état de santé et fragilisation de la démocratie<sup>19</sup>. L'inégalité, surtout si elle est considérée comme injuste, peut exacerber les tensions sociales lorsque les couches les plus démunies de la population éprouvent un sentiment de privation.

31. L'inégalité peut être considérée sous des aspects différents mais interdépendants, tels que le revenu, la santé et l'éducation; l'inégalité dans un domaine coïncide souvent avec l'inégalité dans d'autres domaines, à quoi s'ajoutent des liens de causalité.

32. Les différences d'espérance de vie entre pays sont un exemple frappant de la manière dont les écarts de niveau de vie se traduisent par un raccourcissement de la durée de vie. Alors qu'au Japon et en Suède l'espérance de vie dépasse les 80 ans, elle reste inférieure à 50 ans dans de nombreux pays africains. Selon la Commission

<sup>18</sup> Rosa Alonso-Terme, Hamid Davoodi et Sanjeev Gupta, « Does Corruption Affect Income Inequality and Poverty? », Fonds monétaire international, Document de travail n° 98/76 (1998).

<sup>19</sup> Robert H. Wade, « Should We Worry about Income Inequality? », *Global Inequality*, David Held et Ayse Kaya, directeurs de publication, Cambridge, Polity Press, 2007.



des déterminants sociaux de la santé, établie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en 2005, bien que la mauvaise répartition des soins de santé soit l'un des principaux facteurs d'iniquité dans le domaine de la santé, la lourde charge mondiale que représentent les maladies et les décès prématurés est due en grande partie à la disparité des conditions de vie. Dans son rapport final, publié en 2008, la Commission conclut que réduire les inégalités en santé est un impératif éthique<sup>20</sup>.

33. Les concepts d'inégalité et de pauvreté sont distincts mais indissociables. L'expression « degré d'inégalité » désigne la répartition inégale des ressources dans une société et la disparité des résultats qui en découle. Par « pauvreté », on entend l'absence des ressources de base nécessaires pour jouir d'un niveau de vie minimum. Un niveau élevé d'inégalité ne se traduit pas forcément pas un accroissement de la pauvreté absolue, du fait que les mesures de l'inégalité portent sur la répartition des revenus et non sur la part de revenu que se partagent les pauvres. Il existe une corrélation entre pauvreté et inégalité, notamment dans les pays développés, où la pauvreté est plus souvent mesurée en termes relatifs qu'en termes absolus. Cette corrélation est moins étroite dans les pays en développement, où la pauvreté est plus souvent mesurée en termes absolus.

34. Il y a de bonnes raisons de penser que les pays où les avoirs et les revenus sont plus équitablement répartis peuvent connaître une croissance plus rapide que ceux où les écarts sont plus grands. De fortes inégalités ont tendance à atténuer les effets de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté, tandis qu'une égalité accrue favorise le développement social, notamment en matière de santé, d'éducation et d'égalité entre les sexes. Bon nombre des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement ne tiennent pas compte des niveaux d'inégalité et risquent de masquer l'impact d'un creusement des inégalités sur le développement social. Par exemple, l'accroissement des inégalités ne modifie pas nécessairement les mesures du seuil de pauvreté. De fait, la pauvreté absolue peut même reculer à mesure que les inégalités augmentent.

35. De fortes inégalités internes peuvent freiner la croissance économique à cause du phénomène de maximisation de la rente, de l'affaiblissement de la classe moyenne – qui voit son influence et ses possibilités économiques et politiques diminuer – et de l'instabilité politique. Les inégalités contribuent également aux dysfonctionnements du marché. Les personnes riches et influentes ont généralement plus de possibilités d'investissement, même si ces placements ne sont pas les plus rentables<sup>2</sup>.

36. La croissance économique contribue moins au recul de la pauvreté dans les pays où il existe de fortes inégalités. Selon une étude récente, la croissance économique n'a eu aucun effet sur la pauvreté dans les pays développés, ce qui souligne l'importance de la répartition des revenus pour l'élimination de la pauvreté<sup>21</sup>. Toutefois, selon la même étude, l'inégalité est un important facteur de pauvreté dans les pays développés comme dans les pays en développement.

<sup>20</sup> Commission des déterminants sociaux de la santé, *Comblant le fossé en une génération : Instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé*, Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2008.

<sup>21</sup> Vdaya B. Wagle, « Does Low Inequality Cause Low Poverty? Evidence from High-Income and Developing Countries », *Poverty and Public Policy*, vol. 2, n° 3 (2010).

37. Lorsque les disparités sociales, économiques et politiques correspondent à des différences culturelles, la culture peut devenir un puissant agent mobilisateur capable d'engendrer toutes sortes de troubles politiques, y compris des conflits violents et des guerres civiles. Il convient toutefois de souligner que l'existence de graves inégalités horizontales n'engendre pas à elle seule des violences à grande échelle. En revanche, elle rend les pays multiethniques plus vulnérables aux conflits violents d'origine ethnique<sup>22</sup>.

38. L'inégalité entre les sexes freine la croissance et le développement du fait qu'elle réduit le capital humain global. Selon les estimations, les taux de croissance par habitant pourraient être inférieurs de 0,1 à 0,3 point de pourcentage dans les pays qui ne sont pas sur une trajectoire leur permettant d'atteindre l'objectif 3 du Millénaire pour le développement, relatif à l'égalité entre les sexes. Les disparités entre filles et garçons dans l'enseignement sont également un obstacle au développement social et à la réduction de la mortalité infantile. L'inégalité entre les sexes pourrait faire progresser la mortalité des enfants de moins de 5 ans de 15 pour 1 000 à l'horizon 2015<sup>23</sup>.

39. Le lien entre inégalité et croissance économique, d'une part, et entre inégalité et instabilité politique, d'autre part, met en relief l'importance stratégique de maintenir un niveau d'inégalité moyen ou faible. De fortes inégalités, et la pauvreté et les dysfonctionnements économiques qui vont de pair, peuvent contribuer à la faillite de l'État et produire des effets connexes qui risquent d'avoir des retombées sur les pays voisins pouvant aller, dans le pire des cas, jusqu'à une intervention militaire. Le terrorisme, la criminalité internationale organisée, la migration de masse et le trafic de stupéfiants sont quelques-uns des problèmes susceptibles d'être précipités par la faillite de l'État<sup>24</sup>.

40. Certains ont reproché aux objectifs du Millénaire pour le développement de ne pas suffisamment tenir compte des conséquences de l'inégalité pour le développement<sup>25</sup>. Par exemple, la diminution du taux moyen de scolarisation dans un pays peut occulter le fait que la fréquentation scolaire augmente dans les quintiles les plus riches mais diminue dans les quintiles les plus pauvres. Selon le rapport 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement<sup>9</sup>, 39 % des filles appartenant aux quintiles les plus pauvres ne sont pas scolarisées, contre seulement 11 % dans les quintiles les plus riches. Les moyennes nationales peuvent masquer des disparités flagrantes. Il en va de même des différences entre zones urbaines et zones rurales. On pourrait estimer qu'un pays a des chances d'atteindre un objectif du Millénaire pour le développement si l'on considère uniquement les progrès réalisés dans les zones urbaines du pays en question.

<sup>22</sup> Gudrun Østby, « Polarization, Horizontal Inequalities and Violent Civil Conflict », *Journal of Peace Research*, vol. 45, n° 2 (2008).

<sup>23</sup> Dina Abu-Ghaida et Stephan Klasen, « The Costs of Missing the Millennium Development Goal on Gender Equity », *World Development*, vol. 32, n° 7 (2004).

<sup>24</sup> Jeffrey D. Sachs, « The Strategic Significance of Global Inequality », *The Washington Quarterly*, vol. 24, n° 3 (2001).

<sup>25</sup> Jan Vandemoortele, « The MDG conundrum: meeting the targets without missing the point », *Development Policy Review*, vol. 27, n° 4 (2009); Sakiko Fukuda-Parr, « Reducing inequality – the missing MDG: a content review of PRSPs and bilateral donor policy statements », *IDS Bulletin*, vol. 41, n° 1 (2010).

41. Les inégalités demeurent un obstacle majeur à la réalisation de l'objectif de scolarisation primaire universelle. Dans de nombreux pays en développement, les enfants issus des 20 % de familles les plus pauvres représentent plus de 40 % des enfants non scolarisés. Dans la plupart de ces pays, les enfants du quintile le plus riche fréquentent l'école primaire, alors que bon nombre d'enfants du quintile le plus pauvre ne sont pas scolarisés. Aux disparités fondées sur les revenus s'ajoutent des inégalités plus importantes : les enfants des zones rurales, des quartiers de taudis et des régions connaissant ou ayant connu un conflit, les enfants handicapés et les autres enfants défavorisés ont de grandes difficultés à avoir accès à une éducation de qualité<sup>26</sup>.

42. On s'accorde de plus en plus à penser que l'accroissement des inégalités observé aux États-Unis au cours des 30 dernières années a contribué pour beaucoup à la crise financière qui a précipité la récession mondiale<sup>27</sup>. Avant le début de la crise financière aux États-Unis, l'inégalité des revenus se creusait depuis 30 ans et avait atteint des niveaux jamais enregistrés depuis la Grande dépression. Entre le milieu des années 70 et le début des années 2000, la part des 1 % les plus riches de la population a doublé, passant de 8 % à 16 %. Durant cette période, les salaires et le pouvoir d'achat de la classe moyenne n'ont pas augmenté, et les ménages ont recouru à l'emprunt pour compenser cette stagnation : l'endettement des ménages a augmenté de 48 % du PIB au début des années 80 à 100 %<sup>28</sup>. La suraccumulation de capital par les plus riches et la demande de crédit à la consommation des ménages de la classe moyenne – deux phénomènes causés par la montée des inégalités – ont contribué aux placements à risque dans des titres adossés à des créances hypothécaires qui ont précipité la crise financière.

43. L'inégalité peut nuire à l'efficacité des efforts déployés par les institutions politiques pour faire reculer la pauvreté<sup>23</sup>. De fortes inégalités conduisent généralement à des systèmes sociaux et politiques qui favorisent les intérêts des couches les plus aisées de la population, ce qui peut à son tour se traduire par des dotations budgétaires et des services publics qui profitent aux groupes capables d'user de leur influence plutôt qu'aux pauvres.

## V. Conclusions et recommandations

44. Tout porte à croire que les politiques économiques telles que la libéralisation financière, la privatisation et les programmes d'ajustement structurel ont contribué à creuser les inégalités de revenu. C'est pourquoi les politiques de développement économique, notamment celles visant à éliminer la pauvreté, devraient comporter des mesures qui permettent de réduire les inégalités.

45. Les structures de l'emploi et du marché du travail pèsent lourdement sur le niveau des inégalités dans une société. C'est la raison pour laquelle la promotion d'un travail décent et productif pour tous est considérée comme un moyen essentiel

<sup>26</sup> Voir le rapport du Secrétaire général intitulé « Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 » (A/64/665).

<sup>27</sup> Branko Milanovic, « Two Views on the Cause of the Global Crisis », *Yale Global* (2009); Raghuram G. Rajan, *Fault Lines: How hidden fractures still threaten the world economy*, Princeton University Press, 2010.

<sup>28</sup> Branko Milanovic, « Two Views on the Cause of the Global Crisis », *Yale Global* (2009).

pour s'attaquer au problème des inégalités internes. En outre, la réduction des inégalités et de la pauvreté passe par une transformation structurelle des marchés du travail. Et l'amélioration de la productivité nécessite des investissements appropriés dans l'éducation et la formation pour perfectionner la main-d'œuvre.

46. Une croissance favorable aux pauvres qui met l'accent sur l'amélioration de la productivité agricole en investissant dans le secteur agricole permet de réduire les inégalités et la pauvreté. Étant donné que la majorité des pauvres de la planète vivent de l'agriculture, il est essentiel d'augmenter les salaires dans ce secteur. Une réforme agraire radicale aux premiers stades du développement peut contribuer pour beaucoup à promouvoir la croissance et à réduire les inégalités, assurant ainsi une croissance « partagée ».

47. Les mesures redistributives financées par une fiscalité progressive sont associées à une plus grande égalité. Il importe de mettre en place des politiques de redistribution, telles que le salaire minimum garanti et le recours à l'impôt progressif, pour garantir que les gains de productivité se traduisent par une réduction des inégalités et de la pauvreté. La protection sociale universelle, pour ce qui est notamment des soins de santé de base, des pensions et de l'assurance chômage, peut aider à protéger ceux qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus contre les pires effets de la pauvreté.

48. Les gains de productivité ne se traduisent pas toujours par une augmentation des salaires, comme on a pu le constater ces dernières années. L'assouplissement des normes et de la réglementation du travail a contribué à accroître les écarts de revenu. Pour réduire les inégalités, il faut au contraire renforcer les normes et la réglementation du travail.

49. Pour réduire la pauvreté et les inégalités, il est essentiel de prendre des mesures qui assurent aux femmes et aux hommes un accès égal à l'éducation et à un travail décent, ainsi qu'aux moyens de participer à la vie politique et d'influencer les choix.

50. La communauté internationale pourrait envisager de créer un nouveau mécanisme international de développement équitable qui permettrait de renforcer la coordination internationale des mesures de lutte contre les inégalités. À l'heure actuelle, si un gouvernement tente de mettre en place une nouvelle mesure de réduction des inégalités, il risque de provoquer un exode des capitaux qui aurait des effets préjudiciables pour le pays. La coordination internationale des politiques aiderait à surmonter ce problème. Cette coordination est déjà assurée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale du commerce dans leurs domaines respectifs de compétence.